

Dominique Potier
Député de Meurthe-et-Moselle

Toul, le 4 octobre 2024

N/Réf : 043-24

Objet : Situation de l'usine Azur Production

Monsieur le Maire,
Madame la Maire,

J'ai été alerté par des élus du territoire sur la situation de l'usine Azur Productions, située à Chambley-Bussières. Cette unité a été cédée comme l'ensemble du groupe Lapeyre par Saint Gobain SA à Mutares, une holding allemande. 48 salariés sur un effectif de 136 sont aujourd'hui menacés et un plan social pour l'emploi est en cours de négociation.

J'ai engagé un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes : les syndicats, la direction de l'entreprise, le Président de la Communauté de communes Mad-et-Moselle, les élus du Conseil départemental et enfin le Président du Conseil régional Grand Est.

Le 26 septembre, je suis allé à la rencontre des grévistes d'Azur productions à l'occasion des négociations entre le Directeur des Ressources Humaines et les délégués syndicaux d'Azur Productions.

Avec le Sénateur Olivier Jacquin et les élus présents, nous avons pris l'initiative d'un courrier afin d'obtenir une rencontre avec le Ministre de l'économie. Un échange aura lieu cette fin de semaine avec le Cabinet du Ministre en charge de l'industrie.

Parallèlement, notre mobilisation a été entendue par l'Etat au niveau départemental. Madame le Préfet a réuni les parlementaires pour faire le point sur le PSE. Elle nous a fait part de sa proposition de médiation via la DEPS et nous avons unanimement exprimé notre souhait de mesures extra légales les plus hautes possibles. En effet, le niveau de rémunération et les conditions de travail (troubles musculo squelettiques fréquents) justifie un accompagnement digne des personnes licenciées.

Nous avons salué dans le même esprit, sa proposition d'engager un plan de revitalisation économique. Cette procédure est particulièrement adaptée à un territoire rural où les opportunités de reclassement sont rares.

L'inquiétude demeure sur la gravité de la situation tant sur le plan social que sur l'avenir de l'entreprise. Je veux vous partager deux questionnements de fond qui m'interpellent vivement.

1- Le choix du Groupe Saint Gobain de déléguer la restructuration du Groupe Lapeyre à un tiers est en soi discutable. Le choix de céder ces actifs à un Groupe comme Mutares est par ailleurs une source d'interrogation tant cette entreprise est réputée pour son attitude dans d'autres opérations économiques du même type, y compris en Lorraine.

2 - La crise du bâtiment a des conséquences lourdes sur l'industrie amont. Il est capital dans le cadre d'une relance attendue, de conserver un savoir-faire français dans la menuiserie et les autres filières concernées afin de résister aux concurrences déloyales notamment extra européennes.

En dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés, je peux vous assurer de mon engagement à vos côtés pour défendre l'emploi, les droits sociaux, une industrie durable et plus globalement une économie enracinée dans notre ruralité.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire en sentiments les plus respectueux.

Dominique Potier